

Communiqué de presse

Jumelage entre la Tunisie et la France

Modernisation du cadre opérationnel de la politique monétaire de la Banque Centrale de Tunisie

Séminaire de clôture du jumelage

Vendredi 5 mai 2017 - Hôtel Sheraton- Tunis

Dans le cadre du programme d'Appui à l'Accord d'Association et au Plan d'Action Voisinage (P3AII) entre la Tunisie et l'Union Européenne, M. Chedly AYARI, Gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie et S.E. Mr Patrice Bergamini, Ambassadeur de l'UE en Tunisie, ont présidé le séminaire de clôture du jumelage visant à moderniser le cadre opérationnel de la politique monétaire de la Banque Centrale de Tunisie.

Ce séminaire a été organisé le vendredi 5 mai 2017 à l'Hôtel Sheraton à Tunis en présence des représentants du Ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale, du Ministère des Finances et de la Banque de France ainsi que des représentants des banques et des établissements financiers de la place.

Le jumelage entre la Banque Centrale de Tunisie et la Banque de France, qui a débuté le 11 mai 2015 et s'est étalé sur une durée de 24 mois, a été financé par l'Union Européenne pour un budget de 745 000 €. Son objectif principal est de moderniser les modalités de mise en œuvre de la politique monétaire de la Banque Centrale de Tunisie et de développer parallèlement le marché interbancaire de liquidité et ce, à travers la coopération avec des institutions homologues de l'Union Européenne, et en particulier, la Banque de France, la Banque Centrale d'Allemagne « la Bundesbank », la Banque Centrale Européenne ainsi que d'autres banques centrales européennes.

Le programme de jumelage a été structuré en quatre axes à savoir :

- ✓ Le réaménagement des modalités d'intervention de la Banque centrale sur le marché monétaire,
- ✓ La mise en place d'un dispositif efficace de prévision de la liquidité,
- ✓ Le développement du marché interbancaire, et
- ✓ La réforme du marché des titres de créances négociables (TCN).

Le séminaire de clôture vise à présenter aux principaux acteurs du secteur bancaire et financier tunisien, ainsi qu'au large public, les progrès réalisés grâce à ce jumelage.

Dans son discours d'ouverture, le Gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie a mis en exergue l'excellente qualité des liens de coopération entre la Tunisie et l'Union Européenne qui se sont matérialisés par cette deuxième expérience de jumelage entre la Banque Centrale de Tunisie et la Banque de France, ainsi que d'autres banques centrales européennes, dont notamment la Bundesbank.



Il a commencé par un exposé succinct sur la politique monétaire menée au cours de la période de transition en apportant quelques éclaircissements aux principes de base ayant présidé à sa conduite. Il s'est focalisé, par la suite, sur les grandes réformes engagées par l'Institut d'Emission au cours de cette même période telles que la refonte des statuts de la BCT et de la loi bancaire ainsi que le réaménagement du cadre opérationnel de mise en œuvre de la politique monétaire. Il a aussi mis en valeur les défis à relever par l'ensemble de la communauté bancaire et financière dans la période à venir pour aboutir à un marché financier développé, profond et liquide.

Son Excellence, Mr **Patrice Bergamini**, Ambassadeur de l'Union Européenne en Tunisie, a souligné de son côté, que la mise en place d'un cadre moderne de politique monétaire constitue un facteur important pour le développement du marché des capitaux et un levier pour la relance de l'activité économique en Tunisie.

Contact Presse :

Pour de plus amples informations sur le projet, veuillez contacter :

L'attaché de presse de la Banque Centrale de Tunisie : Zied.mouhli@bct.gov.tn

Site web du programme P3A : www.ugp3a.gov.tn

